

Étueffont



“Vivre ensemble à Étueffont”

Travaux
p. 4

Conseil Municipal des Enfants
p. 12

Associations
p. 29

SOMMAIRE

Le mot du Maire	P. 3
Conseil Municipal	
Travaux	P. 4
Sécurité à l'école maternelle	P. 7
Jus de pommes pour les Aînés	P. 8
Commission communication	P. 9
Comité consultatif culture	P. 10
Conseil Municipal des Enfants	P. 12
Piscine	P. 14
Médiathèque	P. 14
État civil	P. 15
Histoire	P. 16
Brèves municipales	P. 20
Assurances retraite et maladie	P. 24
Agenda	P. 26
Paroles aux associations	
R(H)APSOD'S	P. 29
Récréative	P. 29
Val Fleury	P. 30
Pressoir	P. 30
ELAN	P. 31
LesChatsTaffions	P. 32
Anciens Combattants	P. 34
Forge-Musée	P. 35
Informations utiles	P. 36



INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

- ◆ Lundi 14h00 - 17h30
- ◆ Mardi 14h00 - 17h30
- ◆ Mercredi 8h30 - 11h30
- ◆ Jeudi 14h00 - 17h30
- ◆ Vendredi 14h00 - 17h30
- ◆ Samedi 9h00 - 12h00

En cas de besoin, il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires d'ouverture !

Contact :

✉ : 1 rue de Rougemont
90170 ÉTUEFFONT

☎ : 03 84 54 60 40

Fax : 03 84 54 69 81

Courriel : etueffont.mairie@orange.fr

Site internet : <https://www.etueffont.fr>

Page Facebook : [Etueffont](#)

illiwap : station « Mairie d'Étueffont »

Étueffont



Directeur de la publication :

Alain FESSLER - Maire

Conception : Mairie d'Étueffont

Impression : CFI services Belfort

Tirage : 760 exemplaires



L'année 2020 restera gravée dans nos esprits pour toujours. Cette pandémie mondiale a des répercussions dans notre vie de tous les jours. Nous devons, dès à présent, en tirer les leçons.

Mes pensées se tournent vers l'ensemble du personnel médical et paramédical qui a été et est toujours en première ligne face à la covid-19. J'espère que le gouvernement les remerciera à leur juste valeur et donnera les moyens qui s'imposent à nos hôpitaux. Il n'est plus possible de se tenir les mains mais nous devons nous serrer les coudes pour maintenir notre tissu local qu'il soit associatif, culturel ou économique.

Nos commerçants et artisans de proximité (épicerie, fleuriste, coiffeur, boulanger...) ont besoin de nous pour ne pas être emporté dans une spirale financière.

Et vous, les Anciens. Le voyage annuel et le repas ne sont pas oubliés par le conseil municipal. Ils seront organisés lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes et belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.



**Votre Maire,
Alain FESSLER**

Suivez l'actualité d'ÉTUEFFONT en temps réel



Etueffont

Créer un nom d'utilisateur de Page

facebook®

1. Télécharger l'application illiwap
Disponible sur Google play (Android) ou AppStore (IOS)
2. Rechercher « ETUEFFONT » dans la barre de recherche de votre application
3. Cliquez sur le bouton « SUIVRE » pour vous abonner à l'actualité de la commune
4. Recevez les notifications sur votre smartphone

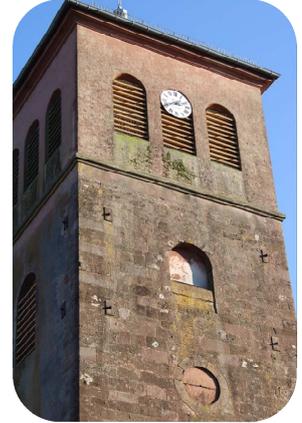
Téléchargement gratuit, sans engagement et sans inscription !



CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX DE SÉCURITÉ

Remplacement des abat-sons de l'église



Clôture provisoire au stade



Marquage au sol



Atteint par le scolyte (et conformément à la loi), il a fallu abattre et évacuer 1,6 hectares de résineux de la forêt communale aux abords de la Chapelle du Mont Bonnet.



AUTRES TRAVAUX

Assainissement rue des Bois Sarclés, réalisé par la CCVS



Désamiantage du site APF



Démolition de la conciergerie sur le site APF



PROJETS 2021

- Mise en souterrain réseau et refonte des trottoirs Grande Rue (depuis le 1000 clubs jusqu'à l'église) ;
- clôture au stade le long de la rivière ;
- aménagement du parking du stade ;
- travaux sur le site APF ;
- création de 2 quais bus (PMR) Grande Rue ;
- refonte de l'entrée et remplacement du portail à l'école maternelle.

Deux jeux dans la cour de récréation ont été démontés pour cause de vétusté.
Voici le travail réalisé par nos agents municipaux terminé :



Aux abords de l'école, des panneaux de signalisation ont été installés, le marquage du cheminement piéton amélioré.



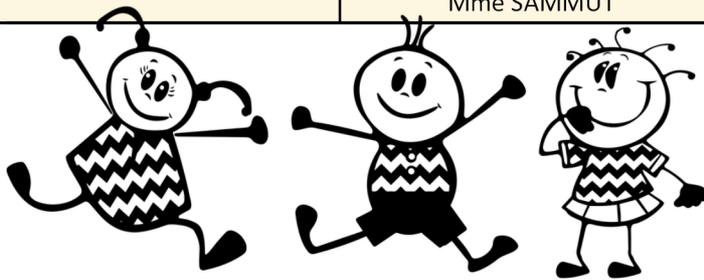
Projet à venir :

La réfection du portail et rehausse de la clôture, avec visiophone et ouverture à distance.



Effectifs de la rentrée scolaire dans nos écoles :

		CLASSES	EFFECTIFS	TOTAL
  Ecole élémentaire de la Forge Directrice : Mme LORENNE	CP/CE1 Mme DUGUET	23 dont 17 CP et 6 CE1	97	109 élèves
	CE1/CE2 Mme SIMON	24 dont 18 CE1 et 6 CE2		
	CE2/CM1 Mme LAVAUX/Mr WINSBACK	24 dont 10 CE2 et 14 CM1		
	CM1/CM2 Mme LORENNE/Mr WINSBACK	26 dont 4 CM1 et 22 CM2		
IMP Saint-Nicolas	9 à temps complet et 3 à mi-temps		12	
Ecole maternelle Directrice : Mme PERREZ	Petite section Mme PERREZ	20	46	
	Moyenne et grande section Mme SAMMUT	26 dont 18 MS et 8 GS (1 dérogation en GS)		



Angélique FENDELEUR,
Conseillère déléguée chargée du lien scolaire, périscolaire et médical

PARCE QUE NOS AÎNÉS LE VALENT BIEN !

Au début du mois de septembre, plusieurs membres de la municipalité ont activement participé à des journées de ramassage de pommes et poires dans les vergers communaux. L'objectif était de récolter un maximum de fruits afin de produire du jus destiné au colis de nos Aînés.



Pas loin de 700 kg ont été ramassés dans la joie et la bonne humeur (environ 500 kg de pommes et 200 kg de poires) ! L'année 2020 est incontestablement une année à fruits.

En date du 11 septembre, les bénévoles du Pressoir d'Étueffont ont accueilli les membres de l'équipe municipale afin de presser l'ensemble des pommes et poires récoltées.



La transformation de ces ressources fruitières a permis d'obtenir une dizaine de BIB (Bag in Box) de 5 litres, mais aussi et surtout, 200 bouteilles de jus de pommes/poires. Ces dernières feront partie intégrante du colis de nos Anciens. Puisse d'ailleurs ce sain breuvage leur faire plaisir ! Cette démarche, parmi bien d'autres, réaffirme notre considération et notre soutien envers nos Aînés, qui doivent également surmonter cette crise sanitaire particulièrement difficile !

Fabien FLORI,
3^{ème} adjoint au Maire.

La Commission communication s'est réunie le mardi 13 Octobre pour la première fois aux 1000 clubs. Celle-ci est composée de taffions très complémentaires venant d'horizon et de formations différentes et qui vont chacun apporter leurs expertises sur des sujets variés.



Nous avons commencé par rappeler les moyens actuellement à disposition pour communiquer. Mais les connaissez-vous tous ?

- **L'est Républicain** : nous avons la chance d'avoir un correspondant local dans le village donc de nombreux articles concernant la vie communale.
- **Le site internet** de la Mairie : il est très complet et mis à jour régulièrement, mais est-il assez utilisé ?
- **L'application illiwap** : nous avons actuellement 364 abonnés, cette appli sert pour les messages plus officiels comme les arrêtés (sècheresse, limitation rassemblement...).
- **La page Facebook** : elle a été créée en juin, nous avons actuellement 158 abonnés, essentiellement des habitants d'Étueffont. Elle est « l'immédiateté » et sert à mettre en avant toutes les actions ponctuelles, informations instantanées et rdv du village.
- **Le bulletin municipal** : une publication tous les 6 mois, à 760 tirages. C'est un point important de la réunion puisque les membres ont souhaité revoir son contenu pour donner aux habitants l'envie de le lire et d'y participer.
- **Les panneaux d'affichage** situés devant la mairie et sur le parking en face de l'école maternelle : y sont affichés toutes les informations concernant les dossiers d'urbanisme en cours, les arrêtés préfectoraux, les arrêtés de circulation, les comptes rendus du dernier Conseil municipal, ...

- **Les panneaux magnétiques** situés aux entrées et sorties du village : ils permettent d'annoncer les principales manifestations à venir dans le village comme par exemple, le marché de terroir.

Ensuite, plusieurs projets ont été proposés et nous souhaitons y associer les taffions.

L'un d'entre eux est de revoir une partie du bulletin municipal dès 2021 pour « donner davantage la parole aux habitants », c'est à dire à vous ! En effet, nous sommes partis du constat que les gens ne se connaissent pas ou peu et l'on souhaiterait voir évoluer la situation pour que le bulletin municipal vous ressemble davantage. Nous allons donc ajouter une rubrique « la parole est à vous » qui mettra en avant nos habitants, que ce soit à travers leurs passions, leurs collections, leurs métiers... Pourquoi ne pas parler d'une recette de cuisine transmise depuis plusieurs générations ? Pourquoi ne pas nous faire découvrir une collection folle ?

D'autres idées arriveront progressivement mais nous faisons un appel dès aujourd'hui afin d'avoir un maximum de témoignages pour « inonder » nos futures parutions.

Si vous avez envie de partager vos passions, la parole est à vous. Contactez nous directement à la mairie ou via la page Facebook et nous reviendrons rapidement vers vous pour vous donner la parole !

Enfin, nous allons également travailler sur un complément d'informations, certainement sous la forme d'une lettre recto verso tous les deux mois afin de maintenir un bon niveau d'information et de ne pas passer à côté de sujets importants. Vous aurez une information plus régulière.



Stéphane PÉQUIGNET,
Conseiller

CONSEIL MUNICIPAL

COMITÉ CONSULTATIF CULTURE

Le comité consultatif dédié à la culture s'est réuni pour la première fois le 27 août 2020.

Il est composé de 10 membres et présidé par Mme Sandrine Abonneau.

3 groupes ont été constitués autour des 3 projets phares :

Groupe 1 : Exposition art itinérante

Membres :

Mme Sandrine Abonneau

Mme Carine Brand

Monsieur Jean-Marie Hencky

Monsieur Yann Reverchon

Groupe 2 : Valorisation de la base de loisirs et développement culturel

Membres :

Mme Sandrine Abonneau

Mme Françoise Crimpet

Mme Annie Isbled

Mme Isabelle Chevolet

Monsieur Stéphane Pequignet

Groupe 3 : Mémoire et patrimoine

Membres :

Mme Sandrine Abonneau

Melle Marie-Laure Maillé

Monsieur Alain Humbert

Monsieur Jean-Marie Hencky



Le comité consultatif à la culture a permis :

- D'organiser **2 visites guidées les 25 et 26 septembre 2020** pour les journées du patrimoine (guide : Monsieur Alain Humbert)



- D'organiser une **balade commentée autour du Mont Bonnet suivi d'un pique-nique le dimanche 25 octobre 2020** (guide : Monsieur Alain Humbert)



- De créer les **ateliers modelage et art floral mensuels pour l'année 2020/21**

- De démonter les **ferronneries d'art et les vitraux de la conciergerie de l'APF** et de les conserver.



Les projets du comité culture 2021* :

- Hiver 2021 : création d'une exposition éphémère de photos anciennes et récentes au centre du village.
- Balades guidées saisonnières : 1 par saison avec thématique
- les 5 et 6 juin 2021 : création d'une exposition d'art sur plusieurs sites du village
- Nuit des étoiles (été 2021) à la base de loisirs en partenariat avec le planétarium de Belfort
- Week-end juillet 2021 : contes, livres et lecture sur le thème « souvenirs d'enfance » à la base de loisirs
- Cinéma en plein air (août 2021) à la base de loisirs

* dates prévues en 2020, sous réserve des nouvelles conditions sanitaires.

Sandrine ABONNEAU,
Conseillère déléguée chargée du domaine culturel

Appel à vos SOUVENIRS D'ENFANCE

En juillet 2021, nous souhaitons organiser un week-end contes, lecture et livres à la base de loisirs.

À cette occasion, seront exposés, lus, chantés, slamés, contés vos écrits ANONYMES !

Nous lançons un appel à TOUS les habitants du village pour écrire :

- une lettre,
- un poème,
- une chanson, un slam,
- un conte,
- ou encore un calligramme (quand le poème se fait dessin)

autour du thème « souvenirs d'enfance ».

Pas de contraintes de style, pas de limite de longueur...à vos stylos et vive l'écriture !

Ce n'est pas un concours, il n'y a pas de jugement de valeur sur vos écrits. Faites-vous plaisir et rendez-vous en juillet 2021.

Délai de retour sous enveloppe ANONYME en Mairie : 1^{er} juin 2021

ATELIERS CRÉATIFS

Les premiers ateliers mensuels ont eu lieu en septembre au mille clubs pour l'art floral (animation : Nathalie Jeannot) et en octobre pour le modelage (animation : Laurence Picardat).

Un grand merci aux participantes pour leur confiance et bravo pour leurs belles créations !



Atelier de septembre Art floral animé par Nathalie Jeannot (photographe)



Atelier modelage du mois d'octobre 2020, les ours à l'honneur

Il reste de la place pour l'atelier modelage adultes aux dates suivantes :

- Jeudi 14/01 : porcelaine froide
- Jeudi 18/02 : porcelaine froide
- Jeudi 11/03 : porcelaine froide
- Jeudi 08/04 : papier mâché
- Jeudi 06/05 : papier mâché
- Jeudi 10/06 : papier mâché



Durée : 3 heures

Tarif : 20€/séance

1 jeudi par mois de 19H à 22H

Inscriptions auprès de Laurence

☎ 06 20 03 22 55 / lesartsdici90@gmail.com

f avecunpeudeterrelesartsdici

Sandrine ABONNEAU,
Conseillère déléguée chargée du domaine culturel

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LES TRAVAUX CONTINUENT AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La crise sanitaire que nous connaissons depuis mars a retardé la reprise des séances du Conseil Municipal des enfants. C'est donc le 12 septembre dernier que les enfants et la nouvelle équipe des encadrants adultes ont pu effectuer leur rentrée.

Avec les masques, le gel hydro alcoolique et au sein d'un nouveau lieu permettant davantage de distanciation (Gîte des Éclaireurs de France au Champ du Gravier), les enfants ont à nouveau pu reprendre leur travail d'élus.

Après une prise de connaissance entre enfants et adultes, quelques nouveautés ont été présentées à l'Assemblée.

Dorénavant, les séances seront rallongées de 30 minutes (9h30-12h) afin notamment de permettre l'alternance de temps en plénière et en sous-groupes.



On joue aux journalistes et chacun présente son camarade et on profite de l'espace extérieur disponible au Champ du Gravier



Outre cet aspect logistique, le conseil municipal enfants élira désormais son maire/sa mairesse junior ! Celui-ci ou celle-ci aura pour mission d'accompagner le Maire adulte lors des événements officiels et de co-animer les séances du Conseil Municipal Enfants.

La première élection a d'ailleurs eu lieu lors de la séance du 10 octobre et c'est **Emeline Moine** qui a été élue avec 7 voix. Le scrutin a été plus que serré puisque la seconde candidate Lilou a recueilli 6 voix. Cette dernière a accepté avec un grand fair-play la victoire de sa camarade.

Emeline souhaite « accompagner le Maire lors des grandes occasions. Elle est disponible et n'a pas peur de parler en public. Elle désire animer les séances avec les adultes ! »

Nous lui adressons à nouveau toutes nos félicitations.



Emeline Moine, première Mairesse du Conseil Municipal des Enfants aux côtés de Monsieur Le Maire



L'élection du Maire Junior a été prise très au sérieux par les jeunes élus et le scrutin a été plus que serré !





Les Conseillers Municipaux Enfants posent avec fierté avec l'écharpe tricolore !

Autre nouveauté, les enfants élus porteront désormais l'écharpe tricolore lors des événements officiels. La première photo avec l'écharpe a apporté beaucoup de fierté à chacun d'entre eux !

Concernant les sujets travaillés en séance (un samedi par mois sauf l'été), les enfants élus seront amenés à apporter leur contribution sur trois sujets principaux :

- la vie du village et la sécurité
- l'aménagement du stade Auguste Graillet avec la mise en place d'une aire de jeux et d'un city-stade
- la mise en place d'un projet de solidarité sur le thème de la protection des animaux. Ce projet a été défini démocratiquement avec les enfants le 10 octobre dernier.

Au-delà de ces trois sujets, les enfants pourront apporter des questions et des sujets sur lesquels ils souhaitent échanger. Les projets en cours à la mairie seront aussi abordés.

Les élus continueront à préparer et à participer à plusieurs événements :

Commémorations des 8 mai et 11 novembre, Bourse aux jouets, Distribution des colis de Noël, Vœux du maire, Sortie annuelle du Conseil Municipal enfants...

L'après-midi du 22 octobre dernier a d'ailleurs été consacré à la réalisation des cartes de vœux qui seront distribuées aux anciens du village avec les colis de Noël !

Les enfants se sont mobilisés pendant les vacances de la Toussaint et ont fait preuve de beaucoup d'application pour confectionner leurs créations !



Les enfants très appliqués lors de la réalisation des cartes de vœux !

Après deux séances enthousiastes en septembre et octobre, la dégradation de la situation sanitaire nationale et la décision de reconfinement qui en a découlée va mettre un temps d'arrêt à la poursuite des travaux. La participation des enfants à la Commémoration du 11 novembre n'a pas été possible et les séances prévues sur la fin d'année sont compromises.

La fin d'année sera donc avant tout marquée par l'élection des nouveaux élus au Conseil Municipal des Enfants le 3 décembre prochain. Et ce sera comme les adultes, avec carte d'électeur, isolement et urne !

Yann REVERCHON,
Conseiller délégué au Conseil Municipal des Enfants

PISCINE et MÉDIATHÈQUE

PISCINE

Au cours de l'année écoulée, la piscine a dû s'adapter tant bien que mal aux conditions de la crise sanitaire. Après la période de confinement du printemps, notre piscine a été la première à réouvrir sur le Territoire ce qui montre, si besoin était, le dynamisme de notre structure et l'engagement de son personnel.

L'automne a été marqué par le lancement tant attendu de notre projet d'agrandissement-rénovation. Rappelons que l'objectif principal de cette première tranche de travaux est de permettre aux groupes, en particulier scolaires, de se changer dans de bonnes conditions de confort, de sécurité et de rapidité.



En marge, l'extension du bâtiment permettra l'installation de services complémentaires, comme un sauna et un hammam, qui devraient donner un nouvel élan à notre structure.

Bien entendu qui dit travaux dit conditions environnementales difficiles pour au moins 6 mois, sachant que le cahier des charges transmis aux entreprises implique un maintien intégral de l'activité pendant la phase des travaux. C'est donc le cheminement pour accéder à l'entrée qui sera un peu délicat jusqu'à l'été prochain.



Comme l'année précédente c'est la période des vacances de Noël qui a été choisie pour procéder à la vidange annuelle des installations. La piscine sera donc fermée à compter du 19 décembre et nous espérons vous y retrouver nombreux pour sa réouverture le 4 janvier.

Christian CODDET,
Président

MÉDIATHÈQUE

À partir du lundi 30 novembre les différents sites de la médiathèque intercommunale des Vosges du sud pourront ouvrir au public en prêt direct, aux horaires d'ouverture hebdomadaires habituels.

Pour rappel la médiathèque intercommunale d'Étueffont est ouverte les mardis et vendredis de 15h30 à 18h30, le mercredi de 10h à 12h et 14h à 18h et le 1^{er} dimanche du mois de 10h à 12h.

Le protocole adopté sur la période de juillet à octobre 2020 sera à nouveau mis en place :

- port du masque obligatoire ;
- gel hydro alcoolique à l'entrée avec lavage des mains obligatoire pour toucher les collections ;

- sièges et tables indisponibles ;
- 1 seul poste informatique accessible au public sur rendez-vous ;
- maintien de la phase de décontamination des documents pendant 3 jours après leur retour ;
- les lecteurs conservent leurs affaires avec eux (veste, sac, etc...).

À Étueffont, 6 personnes pourront être accueillies en même temps au sein de la médiathèque. Au-delà, nous vous demanderons de bien vouloir patienter.

Nous espérons vous retrouver bientôt !

Les tarifs :

- Gratuit jusqu'à 18 ans
- Gratuit pour les détenteurs de la carte avantages jeunes
- 5€ pour les adultes
- 7€ pour les adultes hors CCVS



31 Grande rue - 90170 ÉTUEFFONT / ☎ 03 84 54 72 39
mediatheque.etueffont@ccvosgesdusud.fr



Louise **GASTON** née le 29 juillet 2020
 Léa **WEIDMANN** née le 9 octobre 2020
 Louison **CONTANT** né le 28 octobre 2020
 Cara **DEGARDIN CHANDELLO** née le 29 novembre 2020

Ce relevé est incomplet, certains parents n'ayant pas donné leur autorisation pour la publication.



Renée **SCHITTLY** veuve **BÉE** décédée le 2 juillet 2020
 Claude **ELSAESSER** décédé le 20 juillet 2020
 Joëlle **PRÉVOT** décédée le 9 août 2020
 Yvonne **KRAFFT** veuve **ROLAND** décédée le 27 août 2020
 Jeanne **GRUEBER** veuve **HEIDET** décédée le 18 septembre 2020
 Gisèle **LEBER** décédée le 11 octobre 2020
 Francis **BAILLOT** décédé le 26 novembre 2020
CHAU THI CHAU veuve **CHAPUIS** décédée le 11 décembre 2020

Les personnes résidant dans un EHPAD au moment de leur décès ne sont pas inscrites dans nos registres d'état civil.
 Vous souhaitez que le nom d'un proche dans cette situation apparaisse dans cette rubrique ?
 Merci de nous faire parvenir un bulletin de décès.

L'année 2020 en quelques chiffres...

12 bébés taffions (naissances à Trévenans ou à Mulhouse)
 12 taffions / taffionnes décédés
 2 mariages célébrés et 4 mariages reportés en raison du contexte sanitaire
 2 PACS
 1 baptême républicain



**ELECTRICITE GENERALE – VENTILATION
 CLIMATISATION – ALARMES – DOMOTIQUE
 INTERPHONIE – CHAUFFAGES – REMPLACEMENT
 CHAUFFE EAU & THERMODYNAMIQUE MAINTENANCE
 DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES**

Tél : 06.45.68.40.35 Mail : erm90@free.fr



Artisan Fabricant



**Menuiserie bois
 Intérieur et extérieur
 Agencement
 Fabrication Mobilier
 Tel : 03 84 54 60 27**

**Entreprise
 Ludovic DIDIER
 13 rue de la combe
 90 170 ETUEFFONT**

“ Très haute et très puissante damoiselle, Mademoiselle Louise Jeanne de DURFORT de DURAS dame de MAZARIN ” ...

Ainsi débutaient tous les actes délivrés en son nom par la seigneurie de Belfort à laquelle appartenait la “Mairie et la Paroisse d’Étueffont” comprenant cinq villages, à savoir les deux Étueffont, Lamadeleine Val des Anges, Petitmagny et Anjoutey.

Fille d’Emmanuel Félicité de DURFORT, duc de DURAS et de Charlotte Antoinette de la PORTE, duchesse de MAZARIN (1718 - 1736), elle hérite de sa mère de vastes domaines dispersés dans tout le royaume. Née à Paris le premier septembre 1735, elle perd ses deux parents très tôt, sa mère en 1736 et son père en 1738. Elle n’a donc que trois ans lorsqu’elle hérite des titres et des biens de son grand-père, Guy Paul Jules, duc de MAZARIN (1701 - 1738). Elle est ainsi la quatrième duchesse de MAZARIN, héritière directe du grand cardinal Giulio MAZARINI par son ancêtre Hortense MANCINI, nièce du cardinal.

Jusqu’à son mariage en 1747 contracté avec Louis Marie Guy d’AUMONT, fils aîné du duc d’AUMONT, Louise Jeanne a pour tuteur le duc de DURAS et la duchesse de MAZARIN sa grand-mère. Par contrat, son mari obtient le duché de la Meilleraye ainsi que le titre de Mazarin mais non la jouissance des biens réservée à la duchesse.



Jeton de mariage
Louis d’AUMONT et Louise
Jeanne de DURFORT gravé
par Lorthior en 1747.
Argent 36mm.



Revers du jeton de
mariage

Le couple n’aura qu’une fille, Louise Félicité Victoire d’AUMONT, dernière héritière des MAZARIN et épouse d’Honoré de GRIMALDI, prince de MONACO, d’où son titre également de duchesse de Monaco.

Le destin de cette fille unique sera lui aussi très singulier, en particulier durant la Révolution française de 1789.

Louise Jeanne demeure dans un hôtel particulier du quai Malaquais à Paris où ses talents de collectionneuse d’objets d’art du 18^{ème} siècle furent très reconnus ainsi d’ailleurs que ceux de son beau-père le duc d’AUMONT. Tous les deux ont patronné des artistes comme les architectes BELANGER et CHALGRIN, l’ébéniste CARLIN et le bronzier GOUTHIERE, tous reflétant le goût néo classique de la fin du siècle.

Après sa mort, sa collection est passée en vente pour faire face aux multiples créanciers, la fortune énorme amassée par le cardinal ayant été rapidement dépensée au cours des différentes successions. Certains vestiges de cette collection se retrouvent notamment dans quelques grands musées comme le Louvre et la “Frick Collection” aux États-Unis.

Tous les héritiers du cardinal, malgré leur fortune et leurs brillantes alliances, sont méprisés par leurs contemporains et le train de vie à la Cour de VERSAILLES, extrêmement coûteux, dilapide leur fortune.

Les terres d’Alsace ne représentent qu’une partie de leurs biens aussi les rapports entre cette province et les Mazarin sont-ils impersonnels et lointains.

Entre 1659 et 1791, ils ne séjournent que sept fois à Belfort et encore, cinq voyages sont-ils le fait de Charles Armand entre 1661 et 1672.

Leurs intérêts sont laissés aux soins d’agents principaux résidant à Paris et, qui eux viennent souvent, et surtout d’agents spécialisés sur place.

Louise Jeanne, pour sa part, effectue une seule visite en novembre 1766 à Belfort même. Un court récit, conservé aux archives belfortaine, relate son passage.

Il paroît que le deux Décembre mil sept cent quarante-sept a été célébré en ladite Eglise de S. Sulpice le Mariage de très-haut & très-puissant Seigneur Monseigneur Louis-Marie-Guy d'Aumont, Marquis de Villequier, avec très-haute & très-puissante Demoiselle Mademoiselle Louise-Jeanne de Durfort de Duras, Duchesse de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, Princesse de Château-Portien, en présence & du consentement de très-haut & très-puissant Seigneur Monseigneur Louis-Marie d'Aumont, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, & Chevalier de ses Ordres, & de très-haute & très-puissante Dame Madame Felix-Victoire de Durfort de Duras, pere & mere dudit Seigneur Marquis de Villequier, & de très-haut & très-puissant Seigneur Monseigneur Emmanuel-Felicité de Durfort de Duras, Duc de Duras, Maréchal des Camps & Armées du Roi, pere de ladite Demoiselle de Duras.



Louise Jeanne de DURFORT

La duchesse est arrivée de Strasbourg où elle séjournait chez son parent, le cardinal de ROHAN. Le vingt et un novembre, en début d'après-midi, elle est accueillie par les élus municipaux et accompagnée du bois de Roppe jusqu'aux portes de la ville. Louise Jeanne ne logea pas dans le vieil hôtel seigneurial (actuelle école Jules Heidet) mais dans le tout neuf hôtel particulier du bailli NOBLAT sur la place d'Armes.

Les cérémonies du vingt trois novembre, la messe, la revue des troupes, les réparations de la place et de l'éclairage, les lampions, le vin d'honneur coûtèrent fort cher : 2042 livres, pris en charge par le budget de la cité.

Quelques portraits de la duchesse ont été réalisés au cours du 18^{ème} siècle. Celui de Madame VIGÉE LEBRUN, portraitiste attitrée de la reine MARIE ANTOINETTE, a été perdu, mais celle-ci la dépeint ainsi dans ses souvenirs : "cette duchesse de Mazarin est celle que l'on dit avoir été douée à la naissance par trois fées, la fée RICHESSE, la fée BEAUTÉ et la fée GUIGNON (la maladresse). Il est certain que la pauvre femme ne pouvait rien entreprendre, pas même don-

ner une fête sans qu'un accident quelconque ne vint se jeter à la traverse".

Le seul portrait conservé a été celui peint par un autre célèbre portraitiste de l'époque, Jean Marc NATTIER, en 1762 elle avait alors vingt sept ans.

Si ces contemporains n'ont laissé d'elle qu'un portrait guère flatteur, il faut reconnaître qu'elle n'a pas été qu'une écervelée poursuivie par la maladresse et embarrassée par sa haute taille et son embonpoint à la fin de sa vie.

Ainsi depuis 1659, la presque totalité des terres de la "mairie et paroisse d'Étueffont" appartiennent aux Mazarin. Les compétences de la duchesse entre 1738 et 1781 s'exercent dans des domaines variés : la basse et moyenne justice, la police et l'administration des terres ; des impôts sont perçus au nom du seigneur par ses agents locaux à la tête desquels se trouve le bailli François NOBLAT en charge à Belfort. Ceux-ci sont souvent recrutés dans les mêmes familles car tous ont acheté leurs charges ce qui permet le cumul des offices.



François NOBLAT

Il en sera de même du maire seigneurial d'Étueffont, non élu car désigné par la seigneurie (selon la formule consacrée " après qu'il leur

sera apparu des bonnes vies et mœurs, âge, Religion Catholique, Apostolique et Romaine ”) et paiement d’une somme de cent livres.

Les règles ont été fixées sur papier en 1743 par le nouveau TERRIER* (l’ancien datait du 15^{ème} siècle) signé par les représentants des cinq communes en présence d’un greffier, l’avocat fiscal maître GÉRARD agent de la duchesse et représentant le sieur de BEAUREGARD tuteur honoraire de Mademoiselle de Duras, dans la maison d’Antoine VOISET, cabaretier de la couronne à Étueffont Haut.

Le papier Terrier est très précis sur tous les pouvoirs et prérogatives de Louise Jeanne, ainsi la gestion des forêts et des mines afin d’approvisionner les forges de Belfort, la lutte contre le vol de bois d’où un tribunal forestier à Giromagny et l’emploi de gardes forestiers.

La chasse demeure un privilège seigneurial ainsi que la pêche en rivière et la gestion de nombreux étangs. Les corvées servent à l’entretien des routes et des fortifications, les taxes diverses alimentent le budget communal lui-même contrôlé par le bailli.

Le document publié a été affiché dans la paroisse suivant la certification du maire. C’est la reconnaissance par tous les jurés et les députés de leurs liens de vassalité avec la duchesse (exemples de signataires : Jean François DIDIER et Pierre LAMBALOT d’Étueffont Haut, Albert POIRRIER d’Anjoutey, Jean Georges MARCHAL de Petitmagny, Maurice SCHWALM de la Magdeleine).

N’oublions pas que l’administration royale, celle du roi Louis XV jusqu’en 1774, puis celle de Louis XVI ensuite, se superpose à l’administration seigneuriale avec ses propres lois, corvées, impositions, etc...

La province d’Alsace, à laquelle nous appartenions, est administrée par un grand personnage nommé par le Roi, à une époque le frère du grand COLBERT, COLBERT de CROISSY, l’intendant de justice, police et finance ; le Parlement d’Alsace étant le Conseil Souverain établi à Colmar.

Au total, si la duchesse dirige au plus près la vie quotidienne de nos ancêtres, il ressort que le trait dominant de l’Ancien Régime est la complexité, un enchevêtrement de souverainetés, l’absence de séparation entre les différentes fonctions et une société divisée en trois ordres bien distincts.

Louise Jeanne étant décédée à Paris, le 17 mars 1781 à l’âge de quarante cinq ans, son enfant unique, Louise Félicité Victoire, après avoir hérité entre autres du comté de Belfort sera très vite mêlée à la tourmente révolutionnaire dès la rédaction des cahiers de Doléances, un ensemble de récriminations contre la duchesse et ses agents préparant la réunion des États Généraux de 1789.



Louise Félicité Victoire

Bernard HEIDET



* **Terrier ou papier terrier** : on appelle ainsi un registre que tenaient les seigneurs avant 1789 et qui contenait les noms de ceux qui relevaient de leur terre, les droits, cens et rentes qu’ils devaient, etc...

Documents consultés :
 Archives départementales Belfort
 Livre terrier d’Étueffont 3E 752
 Contrat de mariage 3E 2

Archives municipales CC 29 Belfort
 Vivre le territoire n° 166
 Biographie Wikipédia : Louise Jeanne
 BNF Gallica Département des manuscrits français
 6806

Anoa Services, entreprise située dans la commune d'Étueffont, dispense diverses prestations à domicile :
- Assistance aux personnes dans les actes essentiels du quotidien : aide à la toilette, aide au lever, coucher, aide au repas...

- Relais des parents auprès des enfants

- Entretien du cadre de vie et du linge

- Accompagnement véhiculé des personnes : courses, rendez-vous, sorties...

Vous accompagner est notre priorité !



Contacts :

37 Grande Rue – 90170 ÉTUEFFONT

09 54 93 42 80 – 06 76 39 10 97

anoaservices@free.fr

<https://www.anoaservices.fr/>



Toitures

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE, - BARDAGE - ISOLATION

Franche-Comté . Alsace

11 Avenue de Schwabmünchen

90200 GIROMAGNY

Tél. 03 84 27 10 72 - toiture.morel@wanadoo.fr

www.crea-habitat.com



Créa'HABITAT

Un seul Homme pour toutes vos envies de *rénovation*

**Votre artisan vous accompagne
pour tous vos projets d'aménagement intérieur
de la conception à la réalisation**

**Simplifiez-vous
les travaux**



Contactez Pierre Edouard PELTIER au

03 84 27 18 82

90170 ETUEFFONT

ÉricWalger

Se relier au meilleur
de soi-même !

Hypnothérapie Thérapies brèves

Gérer son stress
Améliorer la confiance en soi
Insomnies, Addictions...

1, chemin de Saint Nicolas 90170 ETUEFFONT
06 21 90 57 95 - walger.eric@wanadoo.fr

walger-hypnose.fr

Consultations sur rendez-vous en cabinet ou à domicile

BRÈVES MUNICIPALES



Bornes de recharge

Les 2 bornes de recharge pour véhicules électriques installées à l'entrée du parking de la piscine sont en service.

Vous avez la possibilité de charger votre véhicule sur ces bornes en utilisant les moyens d'accès suivants :

- Une carte d'accès Freshmile Charge (selon les tarifs en vigueur) ;
- l'application Freshmile Charge à installer sur votre smartphone (téléchargement gratuit, disponible sur Google Play ou l'App Store) ;
- un site Internet pour les utilisateurs occasionnels

(par saisie d'une adresse internet indiquée sur la borne ou par scan d'un QR Code) ;

- vous pouvez également utiliser les cartes compatibles (ex : carte du constructeur automobile).
⇒ Une assistance téléphonique est disponible 7 jours/7 et 24 heures/24 au **03 88 68 84 58** ou support@freshmile.com
⇒ En cas de perte de votre badge, merci de contacter le service client à l'adresse support@freshmile.com.

Plus d'informations sur le site internet <http://www.territoiredenergie90.fr/>

Recensement citoyen - Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national



Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée.

CALENDRIER DE VOS DÉMARCHES

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur www.majdc.fr , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25^{ème} anniversaire.

Quel certificat produire pour les examens et concours ?

Pour les moins de 18 ans : L'attestation de recensement	Pour les 18 - 25 ans : Le certificat individuel de participation à la JDC ou l'attestation individuelle d'exemption médicale
---	--



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
 - ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

Horaires de la déchetterie fixe



Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi : fermée

Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le samedi : non stop de 9h00 à 17h00

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi : fermée

Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Le samedi : non stop de 9h00 à 18h00

Permanences CCAS



Madame Céline FAUCHER assure des permanences en mairie pour le CCAS, **sur rendez-vous uniquement.**

Plus de renseignements et prise de rendez-vous en mairie au 03 84 54 60 40.

Relais assistants maternels



Pour qui :

- **Assistants maternels agréés ou futurs professionnels de la garde d'enfants à domicile**
 - informations sur agrément, accompagnements et conseils, informations, formations, rencontres et échanges avec d'autres professionnels.
- **Parents ou futurs parents**
 - informations sur les modes de garde, conseils pour les démarches administratives, rencontres avec d'autres parents ou assistants maternels.
- **Enfants de 0 à 6 ans**
 - ateliers d'éveil, rencontres et échanges, lieu de socialisation.

Contact :

Benjamin ZUSSY, responsable RAM
Communauté de communes des Vosges du sud
26 bis Grande Rue
90170 Étueffont
Tél : 03 84 54 78 80
Mail : ram@ccvosgesdusud.fr

Sacs jaunes



Les sacs jaunes pour le tri sont toujours disponibles, gratuitement, en mairie.

Règlementation du bruit



Les travaux de bricolage ou de jardinage comme la tonte, le débroussaillage, l'élagage, le sciage du bois, ... peuvent être effectués :

Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00

et de 14h30 à 19h30

Les samedis

de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés

de 10h00 à 12h00

Permanences du conciliateur de justice



Le conciliateur de justice peut vous aider à trouver une solution amiable dans des conflits d'ordre civil tel que : problème de voisinage, différents entre propriétaire et locataires ou locataires entre eux, litige à la consommation, créances impayées, malfaçons de travaux.

Il ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties et agit à titre gracieux.

Permanences le vendredi de 14h à 17h, les semaines impaires, à la Communauté de Communes des Vosges du Sud à Étueffont.

Prise de rendez-vous obligatoire au 06 82 17 55 92 ou 06 42 42 06 46

Vente de bois



Les habitants de la commune peuvent bénéficier de la vente annuelle de bois.

Vente uniquement par lot de 4, 8, 12 ou 16 stères que vous devrez venir chercher en bord de chemin à une date définie par les services municipaux (ou livraison possible).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie (03 84 54 60 40).

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable :

- création de 5 à 40 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- ravalement,
- modification de façade,
- percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante,
- création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- changement de destination de locaux existants,
- construction ou modification de clôture,
- les adjonctions de parements,
- les piscines non couvertes (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti,
- peinture des menuiseries dans un ton différent de celui d'origine,
- changement de portes, volets, fenêtres, dans le cas d'un changement de teinte, de technologie (tel que passage de volets classiques aux volets roulants) ou de matériau (par exemple du bois au PVC),
- réfection de toiture avec des matériaux, gouttières ou descentes différentes de l'origine.

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire :

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes de plus de 40 m² (ou de plus de 20 m² si les travaux ont pour effet de porter la surface de plancher au-delà de 150 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit et est passible de poursuites pénales. Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux. Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de 5 ans concernant des travaux avec permis de construire et 10 ans en cas de construction édifiée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Dans le périmètre de la Forge-Musée (500 mètres autour du bâtiment), les travaux sont également soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la commune, le PLU en vigueur.

Rubrique :

la vie municipale - les grands dossiers - PLU

La Ferme du Mont-Bonnet
vente directe

colis de viande de veau

colis de 10 kgs à 14€/kg
colis de 5 kgs à 15€/kg

fermedumontbonnet.com
06 66 71 28 77

Votre spécialiste en
IMPRESSION
PETIT ET GRAND FORMAT

26 rue Edouard Branly
Techn'Hom 3
90 000 BELFORT
03 84 90 15 75
contact@cfi-services.fr

CFI
services

GRUPE PRENANT

IMPRIM'VERT*

GRAPHISME IMPRESSION NUMÉRISATION FAÇONNAGE TEXTILE

Homiris
Alarme et télésurveillance

**UNE BONNE BANQUE
FINANCE VOTRE MAISON,
UNE TRÈS BONNE
LA PROTÈGE AUSSI.**

Crédit Mutuel
Lachapelle-sous-Rougemont
27 ter rue du Général de Gaulle - 90360 Lachapelle-sous-Rougemont
4 grande rue - 90170 Etueffont
Tél. : 03 84 46 55 03 - Courriel : 07061@creditmutuel.fr

Homiris est un service agréé par EPS - SAS au capital de 1 000 000 euros - Siège social : 30 rue du Docteur 67000 Strasbourg - Correspondance abonnés : 34 rue de Montreuil - CS 70002 - 59891 Lille Cedex 03. RCS Strasbourg n° 238 791 511 - Code APE 80.10Z - N° TVA Intracommunautaire FR02 238 791 511 - NF Collectif Sans-Adresse 170995. Caractérisation entreprise au niveau par le Crédit Mutuel dans le cadre des Pratiques de Sécurité en cas de Sinistre en date du 18/04/2018 sous le numéro AUT-067-2197-04-16-20180359353 ne conférant aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou ses personnes qui en bénéficient. Crédit Mutuel est un établissement de crédit agréé par l'ACPR au capital de 5 458 531 000 euros, 4 rue Frédéric-Quilès-Raffinot, 67053 Strasbourg Cedex 03. RCS Strasbourg B 588 545 354 - N° Ordon : 07 003 798. Bien plus agréé par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. *EPS, N°1 de la culture Bancaire en France (enquête Action 2019 de l'Union Bancaire).

LK

EUROCAR·HORN
AGENCIÉ
Notre métier, Vous transporter

eurocar-horn@l-k.fr
www.l-k.fr

moovibus.com
par LE TOURS

Bougez vos envies!

ASSURANCE RETRAITE ET ASSURANCE MALADIE

Actifs ou retraités, retrouvez toutes les informations utiles sur votre retraite du Régime général et profitez de services personnalisés sur www.lassuranceretraite.fr

Les services en ligne de l'Assurance Retraite vous permettent de :

- Consulter votre relevé de carrière pour faire le point sur vos droits acquis
- Obtenir une estimation du montant de votre future retraite
- Calculer votre âge de départ à la retraite
- Déposer en ligne votre demande de retraite personnelle
- Déposer en ligne votre retraite de réversion
- Obtenir pour un retraité une attestation de paiement
- Faire un changement d'adresse ou de coordonnées bancaires

Pour créer votre espace personnel, il suffit de :

Se connecter sur www.lassuranceretraite.fr

- Cliquer sur « Créer mon espace personnel »
- Renseigner le numéro de Sécurité sociale et une adresse mail
- Compléter le formulaire

Vous accèderez facilement à vos informations personnalisées et sécurisées.



LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ La mémoire de votre santé

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé.

Près de 19 000 personnes, dans le Territoire de Belfort, ont ouvert ce carnet de santé numérique en 2019.

Votre DMP mode d'emploi :



Comment créer votre DMP ?

- en ligne sur le site dmp.fr
- en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté
- en CPAM, auprès d'un conseiller



Quelles informations contient votre DMP ?

- votre historique de soins des 24 derniers mois
- vos pathologies et allergies éventuelles
- vos résultats d'examens (radios, analyses, etc.)
- et bien d'autres informations



Qui peut accéder et alimenter votre DMP ?

À part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (médecin traitant, infirmier...) peuvent le consulter.

Quels sont les avantages du DMP ?

- ▶ **Garder sereinement vos données de santé en ligne** et les mettre à disposition des professionnels de santé qui vous prennent en charge (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.).
- ▶ **Simplifier la transmission de vos antécédents médicaux** et de votre état de santé lors de vos consultations.
- ▶ **Éviter les examens, prescriptions inutiles** ou les interactions entre médicaments.
- ▶ **Mieux vous prendre en charge en cas d'urgence** en gagnant un temps précieux... Vous avez toujours à disposition un historique des examens : hospitalisation, soins médicaux et dentaires, radiologie, biologie, etc. Ainsi que le nom des médicaments que l'on vous a prescrits.



* Sur la base des données de fin février 2020 de l'Assurance Maladie de Belfort.

Pour en savoir plus

- ▶ Rendez-vous sur dmp.fr
- ▶ Contactez un conseiller du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

3646

Service gratuit + prix appel





L'ESSENTIEL

LE COMPTE AMELI

Simplifiez vos démarches de santé sur ameli.fr ou avec l'appli ameli.



En pratique



Pour ouvrir son compte, il faut

- une adresse e-mail personnelle



C'est plus simple pour déclarer

- une nouvelle adresse
- un nouveau RIB
- la perte de votre carte Vitale



C'est très efficace pour

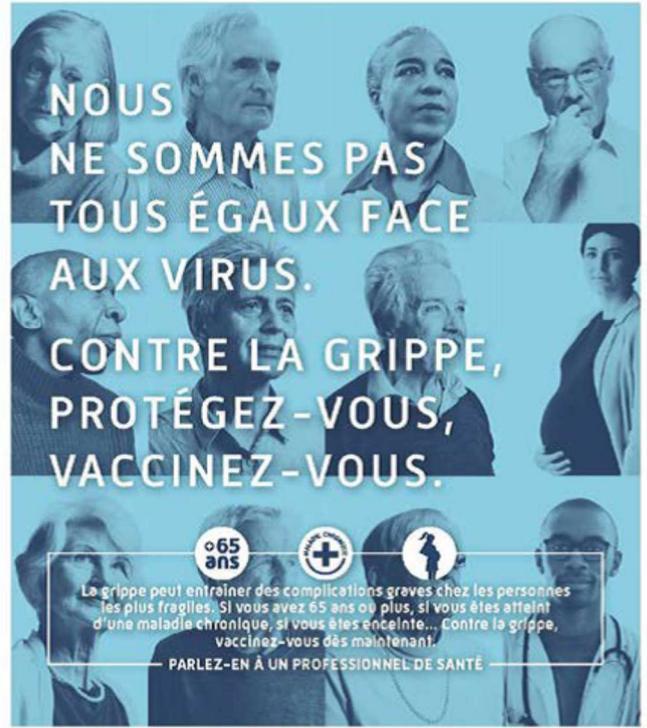
- prendre rendez-vous avec un conseiller
- obtenir une carte européenne
- suivre vos remboursements ou votre arrêt de travail

NOTES :



Et sur ameli.fr...

... posez vos questions et obtenez des réponses d'experts sur le forum ameli.



NOUS NE SOMMES PAS TOUS ÉGAUX FACE AUX VIRUS. CONTRE LA GRIPPE, PROTÉGEZ-VOUS, VACCINEZ-VOUS.

La grippe peut entraîner des complications graves chez les personnes les plus fragiles. Si vous avez 65 ans ou plus, si vous êtes atteint d'une maladie chronique, si vous êtes enceinte... Contre la grippe, vaccinez-vous dès maintenant.

PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

ameli.fr



Mes Remboursements Simplifiés



N'attendez plus, utilisez votre voiture !

Votre médecin vous prescrit un véhicule sanitaire ou un taxi. Si votre état de santé le permet, vous pouvez utiliser à la place votre véhicule personnel.



En 3 clics, vos frais de transport remboursés en moins d'une semaine.

rendez-vous sur : mrs.beta.gouv.fr



beta.gouv.fr

AGENDA

1^{ER} SEMESTRE 2021

MANIFESTATIONS

JANVIER

Samedi 23 janvier

Cérémonie des vœux
Salle de l'EISCAE
Commune d'Étueffont

FÉVRIER

Dimanche 7 février

Marché biologique de terroir et d'artisanat
De 8H30 à 12H30
Place de l'EISCAE
Communauté de Communes des Vosges du Sud

MARS

Samedi 6 mars

Soirée friture de carpes
Association Loisirs et pêche

Dimanche 7 mars

Marché biologique de terroir et d'artisanat
De 8H30 à 12H30
Place de l'EISCAE
Communauté de Communes des Vosges du Sud

Samedi 13 mars

Ouverture étang
Association Loisirs et pêche

AVRIL

Date à définir

Repas des Anciens
CCAS Commune d'Étueffont

Dimanche 4 avril

Marché biologique de terroir et d'artisanat
De 8H30 à 12H30
Place de l'EISCAE
Communauté de Communes des Vosges du Sud



Dates annoncées sous réserve des conditions sanitaires en vigueur

MAI

Dimanche 2 mai

Marché biologique de terroir et d'artisanat
De 8H30 à 12H30
Place de l'EISCAE
Communauté de Communes des Vosges du Sud

Mercredi 5 mai

École de pêche
Association Loisirs et pêche

Mercredi 12 mai

École de pêche
Association Loisirs et pêche

Mercredi 19 mai

École de pêche
Association Loisirs et pêche

Samedi 22 mai

Journée citoyenne
Commune d'Étueffont

Mercredi 26 mai

École de pêche
Association Loisirs et pêche

Samedi 29 mai

Journée découverte
Association Loisirs et pêche

JUIN

**Samedi 5 et
Dimanche 6 juin**

Exposition d'Arts
Forge-Musée
Salle du 1000 Clubs
Salle de l'EISCAE
Comité culture

Dimanche 6 juin

Marché biologique de terroir et d'artisanat
De 8H30 à 12H30
Place de l'EISCAE
Communauté de Communes des Vosges du Sud

JOURS FÉRIÉS

Vendredi 1^{er} janvier
Jour de l'An

Lundi 5 avril
Pâques

Samedi 1^{er} mai
Fête du travail

Samedi 8 mai
Victoire des Alliés

Judi 13 mai
Ascension

Judi 24 mai
Pentecôte

VACANCES SCOLAIRES - ZONE A

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 6 février
Reprise des cours : lundi 22 février

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 10 avril
Reprise des cours : lundi 26 avril

Pont de l'ascension

Fin des cours : mercredi 12 mai
Reprise des cours : lundi 17 mai

Grandes vacances

Fin des cours : mardi 6 juillet



**VOUS CHAUFFEZ AU
PELLETS OU AU BOIS ?**

SLK ENERGIE VOUS PROPOSE :

PELLETS

301€ la tonne / 155€ la demi tonne

PETIT BOIS D'ALLUMAGE

6,95€ le sac de 50 litres

Livré à partir de 5 sacs

**LIVRAISON GRATUITE
FABRIQUE EN ALSACE**

SLK ETUEFFONT 07.71.80.27.51



Denis RIETZ

Serrurerie Métallerie

26 Grande Rue

90170 Etueffont

06 84 81 72 13

denis-rietz.serrurerie-metallerie@orange.fr

Retrouvez moi sur Facebook



sarl Eglinger



**Peinture - Papier peint
Décoration - Isolation
Ravalement de façades
Revêtement murs et sols
Plaque de plâtre**

16 rue de Rougemont - 90170 ETUEFFONT

Tél/Fax 03 84 54 63 28 - Port. 06 98 73 21 45

Email : christian.eglinger@akeonet.com

Formée en énergétique depuis 2002

J'utilise mes mains dans le champ d'énergie de l'animal pour amener ce champ à l'équilibre et à l'harmonie. Ce travail procure une profonde relaxation et participe au soulagement de la douleur. Aucune contre-indication.

CHRISTIANNE Tel. **06 07 10 28 12**

c.hillerdugon@orange.fr



Séances sur rdv.



APAISE

RELAXE

SOULAGE

POUR VOS ANIMAUX
SEANCE D'AIDE ENERGETIQUE

DETEND

HARMONISE

REEQUILIBRE



Entretiens
Jardins
et Parcs

Elagage

Abattage

Steinmetz
Désiré

7 rue des Errues
90170 ANJOUTEY

Mail : desire.steinmetz@gmail.com

Mobile : 06 89 88 46 65

STEINMETZ DESIRE

Entretiens Jardins et Parcs - Elagage - Abattage

GIROT ET FILS B.T.P



- TERRASSEMENT
- AMENAGEMENT
- ASSAINISSEMENT
- DEMOLITION

90110 ROUGEMONT LE CHATEAU
03.84.23.07.85

GIROT ET FILS Rougemont le Château

POMPES FUNEBRES

- Transport de corps
- Toutes démarches et formalités
- Salons
- Articles funéraires

Marbrerie

- Caveaux
- Monuments fabrication française
- Gravures – photos
- Entretien – rénovation de sépultures



Permanence Téléphonique 7j/7 au 03.84.23.07.85

C'est la rentrée !

Mercredi 30 septembre la chorale « Les R(H) APSOD'S » reprenait ses activités dans la salle de l'EISCAE à Étueffont. Pour cette première répétition nous n'étions que la moitié de l'effectif habituel car des membres de notre association étaient retenus par leur travail ou appréhendaient de se rendre dans un lieu fermé pour les raisons sanitaires que l'on connaît.



Aussi c'est en respectant au mieux les consignes que nous avons disposé les sièges et le chef de chœur et désinfecté les endroits qui auraient pu l'être.

Le masque n'était pas trop gênant et c'est avec grand plaisir que nous avons appris les nouveaux chants dont « La valse, Santiano, On écrit sur les murs, Les marionnettes » arrangements que nous vous ferons découvrir lors de notre prochain concert.

En fin de séance nous avons laissé en place les sièges car ils étaient traités par les soins de la communauté des communes ; nous n'avions qu'à nettoyer les poignées de portes et les interrupteurs de lumière.

Un grand merci pour nous permettre de nous réunir pour profiter de notre passion : le chant chorale.

Carlos HAMELIN,
Président

Pour rejoindre la chorale :

Carlos Hamelin - ☎ 03 84 54 61 98 ou 06 10 29 11 27
@ carlos.hamelin90@gmail.com

LA RÉCRÉATIVE

Du changement mais toujours des projets !

Suite à l'Assemblée Générale du 18 Septembre 2020, le bureau de La Récréative a connu des modifications.

Si Mathilde GASTON reste secrétaire, Mickaël CHARRON, jusque là vice-président, a accepté de prendre les fonctions de trésorier, poste laissé vacant par Benjamin ZUSSY, qui remplace Didier LOPEZ au poste de président.

C'est donc une « petite » équipe qui va continuer de faire vivre cette association, toujours pour les enfants des écoles maternelle et primaire du village.

Si les différentes ventes (fromages, chocolats...) devraient se poursuivre cette année, l'organisation d'un Carnaval le 27 mars 2021 autour du thème « Les super-héros » sera conditionnée à

l'évolution de la crise sanitaire.

Enfin, quelques nouveautés verront le jour en 2021 !

Restez donc au plus près de notre actualité en nous suivant sur notre page Facebook...

L'équipe de La Récréative



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LE VAL FLEURY



Le Val Fleury, association de fleurissement du village, œuvre à l'embellissement du village afin de le rendre agréable pour le plaisir des yeux de celles et ceux qui le traversent,

mais également, et surtout, pour celles et ceux qui y vivent.

Malheureusement, notre équipe s'étiole, l'âge aidant.

Aussi, nous aurions d'abord besoin de renouveler notre bureau et de quelques concitoyennes et concitoyens voulant faire durer et évoluer, à la mesure de leurs moyens en temps et selon leurs penchants, le plaisir de vivre dans un village agréable.

Le rôle des membres est entre autres :

- De choisir les plantations,
- De mettre en jardinières et installer les massifs,
- D'entretenir les plantations,

- De maintenir si possible nos 3 fleurs attribuées par le Conseil Régional,
- D'organiser des soirées festives, seuls, ou en lien avec d'autres associations du village, afin d'engranger du financement.

Mais aussi

- D'émettre de nouveaux projets concernant le cadre du village, pas seulement en termes de fleurissement, mais aussi, en lien avec les élus, concernant l'environnement en général,
- De creuser de nouvelles idées : visites de jardins, recueil de graines, ateliers « jardin floral » ou « potager », ou simplement rencontres (niveau village ou quartier) afin de dynamiser notre cadre de vie.



Venez étoffer notre équipe et partager des moments d'amitié avec nous !

Contactez-nous pour de plus amples renseignements et pour une première rencontre.

Gabrielle Staub : 06 44 93 20 31 - gabrielle.genot@wanadoo.fr

Chantal Philippon : 06 35 97 18 48 - philippon.chantal@orange.fr

LE PRESOIR



À l'heure où nous écrivons ces lignes, (mi-octobre) la saison des pommes bat son plein !

Nous croulons sous les pommes et les demandes de pressage.

L'accalmie du monde ou une météo favorable ont favorisé la fructification des pommiers ?

Un peu de cela et aussi ... Des adhérents fidèles qui reviennent chaque année s'ils le peuvent, de nombreux articles dans le journal qui ont portés notre notoriété encore plus loin et notre spécificité d'offrir le jus de leurs fruits à nos pom'potes.

C'est ainsi que plein de nouveaux pom'potes sont arrivés et ont découverts une association dynamique et des bénévoles investis. Certains d'entre eux ont même changé de statut, de adhérent à " adhérent actif ". Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les actifs qui permettent au Pressoir d'afficher cette année trois journées de pressage par semaine (lundi, vendredi, samedi). Journées bien remplies, depuis le 17 Août jour de démarrage au 31 Octobre dernier jour de pressage prévu, entre 3 et 6 tonnes sont traitées quotidiennement.

Il est vrai que cette année est particulière, tant sur la qualité que la quantité. Nos derniers investissements nous ont permis d'augmenter la

productivité servant davantage de pom'potes mais aussi d'améliorer la qualité du jus.

C'est ainsi que nous venons de passer les 100 tonnes pressées et il reste encore quelques jours avant la clôture. Record battu (80 tonnes en 2018).

Nous avons permis également à deux groupes scolaires de collecter des pommes pour les transformer afin de revendre des bibs pour le financement de projets scolaires.

Côté apiculture, pas de session pédagogique suite à la crise sanitaire. Pour autant, les abeilles ont continué leur activité et quelques kilos de miel ont été récoltés et viendront bientôt garnir les paniers de Noël de nos anciens.

Côté vergers, certains membres de l'association vont bénéficier d'une formation à la taille des fruitiers, ils seront à l'épreuve cet hiver pour la taille sur les vergers communaux.



Notre site internet :

<https://www.lepressoirdetueffont.fr>

Nos coordonnées pour nous joindre :

Par téléphone au 06 51 45 52 27 ou par courriel : pressoir.etueffont@gmail.com

ELAN

L'association ELAN a repris ses cours depuis début septembre.

Le sport nous permet de nous dépenser mais aussi d'entretenir une bonne santé physique, psychologique et de maintenir le lien social.



Venez nous rejoindre dans nos cours encadrés par des éducateurs sportifs formés au sport santé, le tout dans la bonne humeur !!!

Des cours variés vous sont proposés tout au long de la semaine.

ACTIVITÉS	Animateur	Horaires	Lieu
Gym DOS	Christophe	lundi 18h30 – 19h30	Mille Clubs - Étueffont
Gym SANTÉ	Cours suspendu	mardi 19h-20h	Mille Clubs - Étueffont
MULTI Gym	Christophe	jeudi 16h – 17h	Mille Clubs - Étueffont
MULTI Gym	Christophe	jeudi 17h – 18h	Mille Clubs - Étueffont
STRETCHING	Martine	jeudi 18h30 – 19h30	EISCAE - Étueffont
Gym CROSS FITNESS		jeudi 19h30 – 20h45	EISCAE - Étueffont
Renforcement musculaire	Valérie	Mercredi 18h15 – 19h15	Mille Clubs - Etueffont
Zumba	Valérie	mercredi 19h30 – 20h30	Mille Clubs - Étueffont
Zumba		vendredi 19h15 – 20h15	EISCAE - Étueffont

Pour tout renseignement : elan.etueffont@gmail.com ☎ 06 30 45 67 44

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

« LESCHATSTAFFIONS », LA NOUVELLE ASSOCIATION D'ÉTUEFFONT !

Mise en place d'une campagne de piégeage...

Suite à une population grandissante de chats errants sur la commune d'Étueffont, une campagne de piégeage a été effectuée de septembre 2019 à septembre 2020. Le but était de limiter la prolifération de nos félins en procédant simultanément à leur identification (tatouage) et à leur castration ou stérilisation avant de les relâcher sur leur lieu d'origine. Notons qu'en 4 ans, un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants !



Une convention a donc été établie entre l'association 30 millions d'amis, l'association des piégeurs agréés du Territoire de Belfort, la mairie d'Étueffont et le vétérinaire local, M. SAPY Bruno. Malgré le confinement lié au coronavirus (empêchant toute action de piégeage), ladite campagne s'est plutôt bien déroulée. Sur un total de 80 prises, 40 félins ont été stérilisés/castrés et 6 chatons ont été placés en famille d'accueil. Une fois castrés ou stérilisés, les chats ne sont plus considérés comme errants. Ils sont communément appelés « chats libres. »

Une mobilisation pour la cause féline...

La campagne de piégeage a permis la rencontre de défenseurs de la cause féline. Une cinquantaine de chats (errants et/ou libres) sont d'ailleurs quotidiennement nourris par ces fervents défenseurs. Il existe actuellement 4 principaux points de nourrissage sur Étueffont, dont l'un regroupe plus de 20 félins. Des abris, en quantité insuffisante malheureusement, ont également été fabriqués par leurs soins pour recueillir les chats.

Mais les fonds manquent pour continuer à mener à bien ces bonnes actions !

L'émergence d'une association...

Au vu des problèmes rencontrés, mais aussi et surtout, de l'investissement conséquent des défenseurs des chats, l'idée de créer une association a émergé.

Avec le soutien de la municipalité actuelle, l'assemblée générale constitutive de l'association s'est déroulée le 2 septembre 2020. La dizaine de personnes présentes a permis la création de cette dernière (loi du 1^{er} juillet 1901) et le vote de ses statuts. L'association « LesChats-Taffions » est alors née !

Lors de cette assemblée Mme HILLER Christianne a été nommée à l'unanimité « Présidente » Son dévouement et son implication sans faille vont de pair avec sa nouvelle fonction. Quant à Mme LALAUZE Anne Christine, elle a été nommée « Trésorière », également à l'unanimité. Son rôle est en totale adéquation avec les valeurs de l'association.

Le siège social est fixé à ÉTUEFFONT (90170) – chez Mme Christianne HILLER DUGON, 11 rue de l'École Maternelle.

Une cotisation de dix euros est demandée pour chaque adhérent. La gratuité est souhaitée pour les membres de moins de 18 ans.

Les objectifs de l'association...

Cette association a pour but de maintenir un bon équilibre entre les habitants d'Étueffont et les chats, en contrôlant la population de ces derniers par la régulation de leur reproduction, pour qu'humains et chats vivent en harmonie.

Voici les principales actions que l'association souhaite réaliser :



Concernant la population féline

- Contrôler la population féline par la castration ou la stérilisation (en collaboration avec d'autres associations),
- Vérifier l'état sanitaire des chats et leur prodiguer les soins *vétérinaires nécessaires à leur survie*,
- Identifier les félins par un tatouage,
- Soigner et nourrir les chats identifiés et/ou errants. La nourriture est une méthode de travail pour regrouper ces derniers afin d'effectuer un suivi sanitaire et améliorer leurs conditions de survivance,
- Créer des abris pour que les chats puissent lutter contre les intempéries,
- Effectuer des campagnes de sensibilisation (impact de la prolifération des chats suite aux nombreux abandons notamment),
- Dénoncer toute personne soupçonnée de mauvais traitement envers les animaux notamment les félins.



Concernant la vie de l'association

Les moyens d'action de l'association sont :

- les publications,
- l'organisation de manifestations et toute initiative pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association ;
- la vente permanente ou occasionnelle de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet ou susceptible de contribuer à sa réalisation.

Notons que l'association « Les chats Conquois » a très largement contribué à l'élaboration et à la rédaction desdits statuts.

« LesChatsTaffions » :une association fédératrice et un avenir prometteur...

Actuellement, l'association regroupe une quinzaine de membres qui œuvrent sur le terrain mais aussi administrativement. Toutes ces actions sont utiles et indispensables pour notre commune et les objectifs statués lors de l'assemblée constitutive vont également dans cette continuité.

De nombreux organismes (mairie, commerces...), associations, défenseurs et/ou amoureux des animaux, se sont d'ailleurs manifestés dans le but de féliciter et d'aider « LesChatsTaffions. » À peine créée, l'association fédère déjà !

La municipalité d'Étueffont a ainsi pleinement adhéré à ce projet et a délivré à l'association une subvention permettant sa mise en place et son bon fonctionnement. Elle a aussi mis à sa disposition une salle pour les réunions. De plus, du matériel de récupération (provenant de démolitions de bâtiments administratifs) sera prochainement cédé pour la création d'abris. Enfin, la mairie s'est engagée à favoriser toute action permettant de promouvoir l'association (diffusion dans le bulletin officiel ou sur le site internet notamment).

L'association « Rougemont-Le-Chaton », qui défend la cause féline avec brio depuis de nombreuses années sur la commune de Rougemont-Le-Château, a adressé un mail d'encouragement. Quant aux membres de l'association le « Val Fleury », ils n'ont pas hésité à utiliser leur véhicule pour aller chercher des abris à Belfort. La conception de ces abris provient de Mme Nathalie GIGANDET. Il s'agit de chalets, qui ont été élaborés bénévolement, opérationnels et très esthétiques.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Parallèlement, des contacts ont été établis avec le vétérinaire (M. SAPY Bruno) et les commerces locaux (notamment « Au p'tit Marché ») pour travailler en partenariat avec eux.

De plus, un article dans l'Est Républicain est paru grâce à M. GONNIN Jean, correspondant local. Suite à cet article, mais aussi grâce aux membres faisant la promotion de l'association, cette dernière a bénéficié de dons en espèces, en matériels et en croquettes.

Enfin, les adhérents de l'association escomptent créer une page facebook et participer au marché d'Étueffont afin de mettre en vente des produits dont les recettes alimenteront directement son compte.

VOUS aussi soutenez l'association !

Comme vous l'avez compris, « LesChatsTaffions » est une association naissante qui fédère de nombreux acteurs. Tous œuvrent pour la cause féline et tous sont désireux de voir cette association prospérer. Cependant, pour perdurer dans le temps, l'association a besoin de moyens humains, financiers et/ou matériels.

Si vous voulez devenir membres actifs ou membres sympathisants, n'hésitez pas à contacter **Mme Christianne HILLER DUGON, 11 Rue de l'École Maternelle, téléphone : 06 07 10 28 12, adresse mail : leschatstaffions@gmail.com**

Vous pouvez également faire des dons à l'association (croquettes, matériels, abris et/ou argent) pour lui permettre de continuer son action auprès des chats d'Étueffont. Ces derniers nécessitent beaucoup de soins au quotidien, de dépenses en frais de santé et de nourriture. Précisons qu'un bidon hermétique et estampillé « LesChatsTaffions » est mis à disposition dans la cour du siège social afin d'y insérer des sacs de croquettes ou tout autre type de nourriture.

Un grand merci à tous ceux qui ont aidé, aident et pourront encore aider cette belle association !



Fabien FLORI,
3^{ème} adjoint au Maire chargé de la sécurité, de la circulation et du lien associatif

LES ANCIENS COMBATTANTS - DEVOIR DE MÉMOIRE

Dans le dernier bulletin municipal, je ne pensais pas être dans l'obligation de reprendre cette même entête mais le fléau est toujours présent, aussi c'est en nombre réduit que nous avons honoré les morts pour la France. De passage au carrefour de l'armistice, j'ai remarqué une pierre sur laquelle on avait rajouté les guerres de 1870, d'Indochine, d'Afrique du nord, les opérations extérieures et j'en reproduis ici la photographie ; c'est une contribution à la commémoration de tous ces gens morts pour que vive La France.

Carlos HAMELIN,
Président



La cérémonie célébrant la libération d'Étueffont le 24 novembre 1944 s'est tenue en très petit comité, du fait de la crise sanitaire, devant la plaque commémorative apposée sur la façade de la mairie qui rappelle l'action héroïque d'une soixantaine d'hommes appartenant à la « Demi-Brigade de Choc ».

Ceux-ci, le 24 novembre 1944 de 0h30 jusqu'à la tombée de la nuit, guidés par trois Taffions courageux : Marcel MILLET, Paul CAVAGNAC et Paul MARCHAL, ont d'abord détruit les canons allemands installés au carrefour de la Chayère, puis maison par maison ont chassé l'occupant. Ni la nuit, ni le froid, ni la pluie à la limite de la neige, ni le feu nourri de l'ennemi, ni la défense acharnée et désespérée des troupes allemandes ne les arrêtaient. Au crépuscule, Étueffont était libéré. Sept maisons incendiées, 53 soldats ennemis tués, six militaires français et autant de victimes civiles, en fut le prix à payer.



Source : Est Républicain du 3 décembre 2020

Une visite inattendue

Le 3 mars 2020, un peu avant l'ouverture prévue de la forge-musée, nous avons accueilli un petit groupe de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer, résidents de la Maison Blanche à Beaucourt. Les bénévoles de la forge-musée ont l'habitude de s'adapter à tous publics, une visite pour une classe scolaire est bien différente d'une visite avec uniquement des adultes. Mais cette fois, l'émerveillement et le plaisir que ces personnes ont ressenti lors de leur visite, selon le témoignage de Marie Lienard, la responsable de séjour, était plus difficile à « lire » pour les bénévoles, pas habitués à ce type de public.

Un stage bien sympathique

C'est pour comprendre un peu plus de ce public, que le lundi 14 septembre, une équipe de la Forge-musée d'Étueffont se rendait à "La Maison Blanche" de Beaucourt pour bénéficier d'un stage sur le comportement à tenir en présence de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Après quelques explications très simples sur le fonctionnement de notre cerveau et les conséquences de la maladie, la responsable du stage Mme Lienard nous a proposé un jeu de rôles pour nous assurer que notre volonté de bien faire face aux malades ne serait pas négative. Ce sont en effet des



évidences pour nous maintenant que d'éviter le ton infantilisant, de ne parler que d'une seule chose à la fois, d'ajouter le geste à la parole sans brusquerietous les conseils que nous mettrons en pratique lors de prochaines visites de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Si nous avions quelques préjugés au départ d'Étueffont, les trois heures d'explications efficaces reçues à Beaucourt nous ont permis d'envisager plus sereinement la visite de la forge-musée par les personnes atteintes de ce fléau.

En fait, c'est même plus simple qu'on ne pensait : nous, on aime notre musée, et nous pouvons transmettre cette passion, en parole, en gestes, en regards d'une façon joyeuse et bienveillante à tous publics !

Lieu de conservation et de transmission d'un savoir pluri millénaire, la Forge-Musée d'Étueffont se voudrait aussi un centre d'études et de recherche sur la forge et ses techniques, sur le travail du fer et des métaux, sur les mines, sur les techniques d'autrefois et même sur l'histoire locale (la région sous-vosgienne et la vallée de la Doller). Afin de constituer les bases d'une bibliothèque un peu

conséquente, elle fait appel à vous. Si vous possédez des ouvrages susceptibles d'y figurer et dont vous envisageriez de vous séparer, veuillez prendre contact avec la Forge-Musée d'Étueffont au 03.84.54.60.41 (messagerie) ou par mail : forge-musee@ccvosgesdusud.fr. Le musée est fermée en hiver, mais dans les coulisses, il y a du monde... on vous répond dès que possible !



INFORMATIONS UTILES

Médecins généralistes

Rémy CHEVROLET - Hélène CHEVROLET
2 bis rue de l'Usine - ☎ 03 84 54 60 19



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 à 10h30 SANS RDV Rémy	8h30 à 10h30 SANS RDV Rémy	8h30 à 10h30 SANS RDV Rémy	8h30 à 10h30 SANS RDV Hélène	8h30 à 10h30 SANS RDV Hélène	8h30 à 10h30 SANS RDV Rémy ou Hélène
16h00 à 18h00 SANS RDV Hélène	SUR RDV Exclusivement Rémy	16h00 à 18h00 SANS RDV Rémy	SUR RDV Exclusivement Hélène	16h00 à 18h00 SANS RDV Rémy	FERMÉ Médecin de garde ☎ 39 66

OBLIGATOIRE dès votre arrivée :

Lavage des mains à l'eau et au savon (toilettes à droite en entrant) et port du masque.

Consultations sur rendez-vous : **de préférence par internet** sur le site www.maiia.com, ou **par mel** : drchevrolet@orange.fr (ou **éventuellement par téléphone**). Ils sont à prendre à l'avance, et jusqu'à la veille du jour prévu.

Téléconsultations : www.maquestionmedicale.fr (rendez-vous à prendre sur [maiia.com](http://www.maiia.com))

Consultation sur rendez-vous, téléconsultation, visite à domicile : possibles uniquement si nous sommes votre médecin traitant.

En cas d'urgence, le cabinet médical est joignable de 8h à 20h au 03 84 54 60 19

Le médecin de garde est joignable au 3966 de 20h à Minuit 7 jours sur 7 ainsi que les samedis après-midis (Midi-Minuit), dimanches et jours fériés (8h - Minuit).

Appelez le 15 uniquement si c'est une **urgence grave !**



Pharmacie

Olivier CHATELET
6 rue de Giromagny
☎ 03 84 54 62 26

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 19h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

Infirmières

Élodie CORNU - Maryline HERBUTÉ
et Marie-Line MATHEY
2 bis rue de l'Usine - ☎ 03 84 54 67 79

Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h00
Le samedi sur rendez-vous
Visite à domicile 7 jours sur 7 sur rendez-vous



Vétérinaires

Bruno SAPY - Muriel CORDIER
et Stephan BUSTIN
4 Grande Rue - ☎ 03 84 54 67 54
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h00

Kinésithérapeute

Fabienne DUVERGER
1 rue de Giromagny
☎ 03 84 54 07 22
sur rendez-vous du lundi au vendredi



Ostéopathe

Pascal FAYOLLE
1 rue de Giromagny
☎ 03 84 54 00 86
sur rendez-vous

Psychologue clinicienne

(enfants, adolescents, adultes)

Psychothérapeute

Lorette GUYENNET
1 rue de Giromagny - ☎ 06 79 46 91 57
sur rendez-vous
Possibilité de consultations à domicile

